# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 avril 2023

## La séance est ouverte à 20h05

Absents excusés ayant donné pouvoir : James BLANC à Cédric BOIRON

Secrétaire de séance : Cédric BOIRON

# Approbation du procès-verbal du 10 Mars 2023 :

11 voix pour

#### Vote des taux :

Madame le maire expose :

TAXES	BASES IMPOSITION 2023	TAUX DE REFERENCE	PRODUITS ATTENDUS		
TAXE FONCIERE BATI	248 400	25.14%	62 448€		
TAXE FONCIERE NON BATI	3 500	89.87%	3 145€		
TAXE HABITATION	7 415	6.49%	481€		
TOTAUX			66 074€		

Le conseil municipal décide de maintenir les taux.

#### Vote 11 voix pour

## Approbation du compte de gestion

Considèrent que les comptes des opérations de recettes et des dépenses paraissent réguliers et suffisamment justifiés, le conseil approuve le compte de gestion pour l'exercice 2022.

#### Vote 11 voix pour

## Vote du compte administratif et affectation du résultat

Madame le maire présente et explique le compte de l'année 2022 qui laisse un excédent de fonctionnement de + 68 437.69 € et un excédent d'investissement de + 9 598.82 €.

ONCTIONNEMEN Recettes		FONCTIONNEMENT Dépenses					
opérations réelles	Total	opérations réelles	Total				
013 Atténuation des charges	1004,15	011 Charges à caractère Général	114 203,81				
70 Produits de services	10950,80	012 Charges de personnel	97 598,71				
73 Impôts et taxes	182950,48	014 FPIC	1796,00				
311 Contributions directes TH TF		65 Autres charges de gestion courante	29 561,10				
74 Autres dotations et participations	111545,29	66 Charges financières(prêt intérêts)	9 002,27				
411 DGF Forfaitaire		67 Charges exceptionnelles					
75 Autres produits de gestion courante	13490,67	6811 Dotations amortissement					
75		42	2376,00				
77 produits exceptionnel	3034,19	•					
Total 0,00	322 975,58	Total 0.00	254 537,89				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT Recette 2022/ 322 975,58-Depense 2022/ 254 537,89 ->+ 68437,69

NVE	STISSEMENT Recettes			INVE	STISSEMENT	Dépenses		44		
		opérations réelles Tota						opérations réelles op, d'ordre	Total	
10	10 Dotation Fonds Divers			21	immobilisations corporelies					
	dont FCTVA Travaux 2020	4531,67			table pique i	nique		487,00		
	Taxe d'aménagement	4871,34		H	mobilier eco			138,42		
	Terrains	2376,00		l II	debrousailleuse		1344,00			
	pae	27176,00			plaques maison			122,40		
13	3 Subventions d'investissement				travaux men	travaux merier		8548,26		
	État				cage escalie	recole		5377,08		
	Département	21832,00			isalationpla	cher		26950,00		
	parc des bauges	des bauges 3264,00			terrain safer			750,00		
	caution	1100,00		1	caution appart			550,00		
	excedent		65088,12		remb TA			1 907,02		
				16	Remboursen	nent emprunt		9378,01		
	Total	65 151,01	65088,12 130 239,13				Total	55 552,19	55 552,1	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT				TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
			RESULTAT D'I	IVESTIS	SEMENT 2021	= + 9598,82				

Recettes d'investissement 130 239,13€- dépense d'investissement 55 552,19€ = +74 686,94 - (-65 088,12) résultat 2022 =+ 9 598,82€

Madame le maire ne pouvant pas voter pour l'approbation du compte administratif, Mr BURDIN Robert est nommé Président de séance. Il rappelle que le résultat de clôture de l'exercice 2022 est de **462 233.93 €** :

384 197.42 € (résultat de fonctionnement 2021) + 68 437.69 € (résultat fonctionnement 2022) = 452 635.11 € 452 635.11 € + 9 598.82 € (résultat investissement 2022) = **462 233.93** € (ce montant sera reporté au fonctionnement du budget 2023).

Madame le Maire quitte la salle.

Vote: 10 voix pour

413

## Vote du budget primitif :

Madame le maire expose le budget primitif général pour l'année 2023, incluant la reprise des résultats du budget 2022. Il s'équilibre en dépenses et recettes de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT	Recettes			PRESENTATI		ONNEMENT	Dépenses	<u> </u>		1	1
		opérations réelles	opérations d'ordre	Total					opérations réel	opérations d'ordre	Total
					011	Charges à ca	ractères Géné	raf	159140.00		TAR DE
70 Produits de se	rvices	19178,00		The Market	012	Charges de p	ersonnel et a	ssimllé	114400,00		
73 Impôts et taxe	\$	144422,00			014	FPIC	]		1800.00		E DE A
7311 Contributions	directs				65	Autres charge:	s de gestion cour	ante	2 30734.96		Will Line
74 Autres dotation	ns et participation	19249422			66	Charges fina	ncières empri	int	8569.00		
7411 DGF Forfaitaire	•				23	Virement à I	a section d'in	vestisseme	nt	409 800,37	
75 Autres produits d	le gestion courante	14515,00		STIPLINE.					T		
77 produits exception	onnel	200,00									
	Total	271 809, 22	o	271 809,22				Total	314 643,96	409 800,37	724 444,33
R002	Excédent antérieu	ır reporté		452635,11							
TOTAL DES REC	ETTES DE FONCTI	ONNEMENT CUM	ULEES	724 444,33		TOTAL DES D	EPENSES DE F	ONCTION	EMENT CUMULE	ES	
70 Coupes de bois:6	5004, redevance don	raine public,garder	ie cantine 9000€			11//Panneau	affichage +Claci	ne Eglise+to	it bassin Mérier+e	au pluviale+Emplai+	Poteau Incendie
Entretien de la C	Cure:1080€	A MARKET STATE OF THE STATE OF				Piste Pravani	+Parc informa	tique	1	Control Contro	
75 Revenus Belles (	Cimes et apport 14 (	000,00				65// Ape+c	lasse decouv	erte+sub	150e Fort de la	Batterie+150e	Eccho de Cornill
INVESTISSEMENT	Recettes				INVEST	ISSEMENT	Dépenses				<u> </u>
Construction of the second		opérations réelles	opérations d'ordre	Total					opérations réel	opérations d'ordre	Total
10 Dotation Fonds I	Divers						1	4	EQUAL DE		
dont FCTVA		13 700,00		487	21	Immobilisation	scorparelles				
Taxe d'amén	agement	2 500				frais terrain			300,00		
excédent			9598,82			piste Pravant			10500,00		HARLEST THE
excedent				CONTRACTOR OF THE PERSON NAMED IN		toit +panneau	mairie		92000,00		
13 Subventions d'in	vestissement			HOW THE REAL PROPERTY.	W. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1.						
	400000000000000000000000000000000000000	3 000				porte+chauffa	ge+sol ecole		12500,00		
13 Subventions d'in Parc des bauge	400000000000000000000000000000000000000	ID TO THE CONTROL OF				porte+chauffa	ge+sol ecole fication raubert		12500,00 4000,00		
13 Subventions d'in Parc des bauge	15	ID TO THE CONTROL OF			2" 10"	porte+chauffa			THE CHARGE STA		
13 Subventions d'in Parc des bauge Département	15	33 400				porte+chauffa reseau electri	fication raubert		4000,00		
13 Subventions d'in Parc des bauge Département agglo DETR2022+2023	15	2 500 40000	409 800,37			porte+chauffa reseau electri, tronconneuse	fication raubert		4000,00 1000,00		
13 Subventions d'in Parc des bauge Département : agglo DETR2022+2023	s Dassier FDEC2022+.	2 500 40000	409 800,37		23	porte+chauffa reseau electri, tronconneuse	fication raubert au +mobilier		4000,00 1000,00	190000,00	
13 Subventions d'in Parc des bauge Département : agglo DETR2022+2023	os Dassier FDEC2022+. Section de foncti	2 500 40000	409 800,37 1 710,00			porte+chauffa reseau electri, tronconneuse materiel bure Immobilisatio	fication raubert au +mobilier		4000,00 1000,00	190000,00	
13 Subventions d'in Parc des bauge Département agglo DETR2022+2023 21 Virement de la	os Dassier FDEC2022+. Section de foncti	2 500 40000				porte+chauffa reseau electri, tronconneuse materiel bure Immobilisatio	gu +mobilier ns en cours ent emprunt+ca		4000,00 1000,00 5500,00	190000,00	
13 Subventions d'in Parc des bauge Département agglo DETR2022+2023 21 Virement de la 40 opération d'ordre	os Dassier FDEC2022+. Section de foncti	2 500 40000		516 209,19		porte+chauffa reseau electri, troncanneuse materiel burei Immobilisatio Rembourseme	gu +mobilier ns en cours ent emprunt+ca		4000,00 1000,00 5500,00		516 209, 19
13 Subventions d'in Parc des bauge Département agglo DETREO22+2023 21 Virement de la 40 opération d'ordn	s Dassie <i>r FDEC2022+</i> section de foncti e	33 400 2 500 40000 onnement	1 710,00 421 109,19	516 209,19 516 209,19		porte+chauffa reseau electri; tronconneuse materiel burei Immobilisatio Remboursemi agencement di	fication raubert au +mobilier ns en cours ent emprunt+cal verses	ution Total	4000,00 1000,00 5500,00	190 046,19	516 209,19 516 209,19

Vote: 11 voix pour

## Autorisations spéciales d'absence :

Madame le Maire explique, il appartient aux collectivités territoriales de définir, après avis du comité technique, la liste des événements ouvrant droit a autorisation d'absence, qui n'entrent pas en compte dans le calcul des congés annuels ainsi que les modalités d'application correspondantes.

Ces autorisations spéciales d'absences peuvent être accordées aux fonctionnaires, aux agents contractuels de droit public, aux vacataires et auxiliaires.

Les jours accorés sont décomptés au prorata du temps de travail.

L'octroi des autorisations d'absence est lié à la nécessité de s'absenter du service, Ainsi, un agent absent pour congés annuels par exemple au moment de l'évènement, ne peut y prétendre

Elles ne sont pas récupérables

Apres avis favorable du CT du 21 mars le conseil

Vote: 11 voix pour

### Demande de subvention Fonds Verts pour le remplacement de la porte d'entrée de l'école.

Le projet de changer la porte d'entrée de l'école a pour but de favoriser l'étanchéité et l'isolation de celle-ci, favorisant la non-dépendition thermique. Le coup et d'environ 8 000 euros.

Vote: 11 voix pour

## • Lignes directrices de gestion

Les lignes directrices de gestion déterminent la stratégie pluriannuelle de pilotage de ressources humaines, notamment en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Les **lignes directrices de gestion** doivent définir les orientations et les critères généraux à prendre en compte pour les promotions au choix dans les grades et cadres d'emplois et les mesures favorisant l'évolution professionnelle des agents et leur accès à des responsabilités.

Vote: 11 voix pour

## • Transfert de compétence assainissement

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la CA Arlysère est compétente en matière d'eau potable et d'assainissement des eaux usées dans les conditions prévues à l'article L.2224-8 du CGCT sur l'ensemble de son territoire.

Conformément aux dispositions des articles L.1321-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, le transfert de ces compétences au profit de la CA Arlysère entraı̂ne de plein droit la mise à disposition au profit de cette dernière des biens appartenant précédemment aux communes membres et affectés à l'exercice de ces compétences.

Dans ce cadre, conformément aux dispositions des articles L.1321-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, des procès-verbaux de mise à disposition des services eau et/ou assainissement ayant pour objet de préciser les modalités de mise à disposition des biens mobiliers, immobiliers et de leur financement ont été établis contradictoirement entre les communes et la CA Arlysère.

Ce procès-verbal doit être modifié par avenant afin de mettre à disposition de la CA Arlysère les subventions transférables, le capital restant dû sur emprunts à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ainsi que les biens utilisés pour l'exercice de ces compétences à cette même date.

Vote: 11 voix pour

## Questions diverses:

- 1) Le flou présent sur le déploiement de la fibre sur notre commune. Un rendez-vous sera fixé rapidement avec le département pour faire le point sur ce service. Un arrêté de travaux a encore été demandé jusqu'en juillet 2023.
- 2) La possibilité de subvention par Arlysère à hauteur de 50% pour la création de parc à vélos. Après échange au seing du conseil. Cela n'est pas nécessaire sur notre commune.
- 3) La cérémonie du 8 mai 2023 aura lieu à 11h00 au monument au mort.
- 4) Le vendredi 14 avril 2023 aura lieu l'élagage sur le chemin du Tal, du Chiriac et vers la carrière. Le broyage des branches se fera à la suite. Le besoin de 2 ou 3 citoyens volontaires sera nécessaire pour aider à cette tâche (Rapprocher vous de la mairie ou de James Blanc si vous pouvez vous rendre disponible). James Blanc s'occupe de l'organisation.
- 5) Le 29 avril 2023 aura lieu la journée citoyenne, pour effectuer des travaux sur notre commune. Des flyers ont été distribué dans les boites aux lettres. Merci aux Allondains de donner réponse via le coupon pour pouvoir quantifier le nombre de personne volontaire et ainsi s'organiser au mieux.
- 6) Le projet de reconduire la monter en vélo du col du Vorger. La date sera surement le 10 septembre. Une réunion va se tenir prochainement avec la, commune Thénésol pour définir l'organisation de cette journée.
- 7) La récurrence d'une problématique de circulation au niveau de Chevronnet entre les Allondains qui favorisent la mobilité douce et les Patous de la chèvrerie. Bien que cela se situe sur la commune de Mercury cela impacte directement les Allondains. De nombreux échanges depuis 1 an ont eu lieu avec les propriétaires. Malgré plusieurs essais de passage suite à leur préconisation (marcher normalement en parlant aux chiens), les problématiques persistent. Dernièrement une lettre leur a été adressée pour que l'on puisse trouver une solution amiable et efficace pour permettre cette cohabitation. Ces échanges se font en toute transparence et en collaboration avec la Commune de Mercury. Un avis technique sur ce genre d'incident a été demandé au Parc Naturel Régional du massif des Bauges.

Le maire,

Frédériq

L'équipe municipale remercie tous les Allondains qui entretiennent de leur propre chef, le domaine communal. Cela se remarque et favorise la vie sur notre commune. Encore merci à eux !

Fin de la séance à 22h30

Le secrétaire de séance, Cédric Boiron